

Préfecture de la région Languedoc Roussillon

Direction régionale des affaires sanitaires et sociales (DRASS)

Direction régionale de l'industrie de la recherche et de l'environnement (DRIRE)

CAHIER des CHARGES de l'ELABORATION du PRSE2 LANGUEDOC Roussillon

EXPOSE DES MOTIFS

L'environnement agit quotidiennement sur notre santé par le biais du milieu qui nous entoure : eau, air ou sol. Il devient un enjeu de santé publique, on parle de santé environnementale.

Conformément à la loi de santé publique du 9 août 2004 et à la suite des engagements pris par le gouvernement lors des tables rondes du Grenelle de l'environnement, les ministres en charge de l'écologie et de la santé ont élaboré le **second Plan National Santé Environnement (PNSE2) pour la période 2009-2013** qui doit être décliné dans chaque région en **Plan Régional santé environnement 2 (PRSE2)**

Le premier Plan Régional Santé Environnement 2006-2008 (PRSE1) visait à répondre aux préoccupations environnementales et sanitaires ainsi qu'aux interrogations de la population sur les conséquences sanitaires à court et moyen terme de l'exposition à certaines pollutions de leur environnement. Il a été adopté le 3 juillet 2006 en Languedoc Roussillon .

Les grandes orientations du PNSE2 publié en juillet 2009 portent sur :

Orientation 1 : La réduction des expositions responsables de **pathologies à fort impact sur la santé** (cancers, maladies cardio-vasculaires, pathologies respiratoires notamment)

Orientation 2 : La protection des **personnes vulnérables**

Orientation 3 : La réduction des **inégalités d'exposition géographiques**

Orientation 4 : Le développement de la prévention et de la veille vis-à-vis des **risques émergents**, ainsi que l'amélioration des connaissances des impacts sur la santé de certains facteurs environnementaux

☛ **La réduction des inégalités environnementales, qu'elles soient géographiques ou populationnelles, représente donc l'axe fort du PNSE2, puisqu'elle concerne 2 des 4 orientations**

ORGANISATION

La circulaire interministérielle du 16 octobre 2008 a demandé que soit mis en place dans chaque région **1 groupe régional santé environnement (GRSE)**. En Languedoc Roussillon ce groupe, (70 membres) basé sur le principe de « la gouvernance à 5 », a été créé le 10 février 2009. La vocation de ce groupe plénier est double : après avoir émis un avis sur le projet de PNSE2 début 2009 lequel a été transmis aux administrations centrales concernées pour arrêter le PNSE2 définitif, le GRSE LR aura pour tâche la validation des documents d'élaboration du PRSE2.

1 comité de pilotage (20 membres) en cours de constitution se réunira pour valider l'organisation et le calendrier d'élaboration du PRSE2

1 secrétariat technique constitué de la Drass et de la Dire pour le compte de la Préfecture de région assure l'animation générale de l'élaboration du PRSE2.

1 coordination (accord - cadre) constitué de la Drass et de la Dire est constitué pour passer un marché de service .

4 groupes de travail thématiques, en cours de constitution, réunissant les parties prenantes, vont travailler dès septembre 2009. Ces 4 groupes, animés par la Dire, la Drass, le Conseil Régional et le CRES (comité régional d'éducation pour la santé) **seront assistés par un prestataire extérieur qui apportera des éléments de réflexions puis rédigera la maquette et la version finale du PRSE2** en cohérence avec les orientations du PNSE2 et avec les actions conduites dans le cadre des autres programmes locaux en Languedoc Roussillon.

OBJECTIFS ET DEROULEMENT DE LA PRESTATION

Le présent marché comprend **2 phases** :

1 phase diagnostic en 3 étapes (2009) et 1 phase d'élaboration en 2 étapes (2010)

Phase 1 : phase diagnostic en 3 étapes

- **Etape 1 : Une phase de diagnostic général conduisant à la rédaction d'un document de 15 à 20 pages (3^{ème} chapitre du PRSE2)**

L'élaboration du PRSE2 nécessite un premier travail conséquent de recueil, de mise à jour et d'analyse des données existantes sur l'environnement et la santé des habitants du Languedoc-Roussillon. Ce document sera utilisé pour amorcer la réflexion des 4 groupes de travail qui devront choisir et travailler sur 3 ou 4 thèmes prioritaires par groupe.

De nombreux rapports et documents existent dans le domaine de l'environnement. Il en est de même pour les données de santé des populations :

- **les aspects relatifs à l'environnement** : évaluation de la «contamination» environnementale donc de l'exposition potentielle de la population, dont la qualité de l'eau, de l'air extérieur et intérieur, du bâti, les évolutions climatiques, les sources de bruits, les substances chimiques, les déchets, les sols pollués, les polluants émergents, les allergènes liés à l'environnement, etc.....
- **les aspects relatifs à la santé publique** : données épidémiologiques ou indicateurs de santé, importance de la population concernée, lorsque ceux-ci seront disponibles

Pour rédiger le diagnostic général, le titulaire pourra:

utilement s'appuyer sur les travaux déjà menés en Languedoc Roussillon dans le cadre du :

- PRSE1 (DRASS)http://languedoc-roussillon.sante.gouv.fr/front?id=drass/politique/les_politiques_sanitaires_1056549828112/plan_national_sant_environnement_1_228915067760/publi_P_polsanprse_intro_1241608035459
- les éléments de la consultation écrite régionale et de la consultation orale faites début 2009 par le GRSE sur le projet de PNSE2 (DRASS)
- Plan régional de Santé Publique (DRASS)
- Plan Régional Santé Travail (DRTEFP)
- Profil environnemental du Languedoc Roussillon (DIREN)
- Agenda 21 Enjeux et développement durable pour l'avenir des territoires du Languedoc Roussillon (CONSEIL REGIONAL- PREFECTURE)
- Les travaux de la cellule d'épidémiologie du Languedoc Roussillon (CIRE - DRASS)
- Les travaux de l'observatoire régional de la Santé (ORS)

et rechercher auprès des institutions existantes en LR (Collectivités territoriales, universités, organismes de recherche, les autres éléments utiles en matière d'environnement ayant un impact sur la santé.

Dans cette 1^{ère} phase il s'agit pour le titulaire d'assurer le recueil d'informations actualisées auprès des producteurs de données environnementales et sanitaires¹, d'analyser les données afin d'être en mesure de présenter une synthèse de 15 à 20 pages aux 4 groupes de travail qui permettra de mettre en lumière les enjeux de santé environnementale propres à la région.

- **Etape 2 : Le titulaire participera à la 1ère réunion de chacun des 4 groupes de travail (fin septembre octobre) pour apporter à l'animateur du groupe les éléments qu'il aura déjà mis en évidence dans le cadre du diagnostic régional .**
Les 1ères réunions de groupes devront aboutir à dégager 3 ou 4 thèmes prioritaires par groupe et à répartir le travail entre les membres du groupe.
- **Etape 3: Les 12 à 16 thèmes prioritaires connus, le titulaire réalisera le diagnostic régional spécifique (1 à 2 pages par thème) afin d'être en mesure de les présenter à la 2^{ème} réunion des groupes (fin 2009)** qui aura pour objet, à partir des diagnostic spécifiques et avec les contributions des membres de définir les actions et sous actions à mettre en œuvre entre 2009 et 2013 avec échéances et indicateurs

¹ PRSE 1, et acteurs du PRSE 1, DRASS/DDASS, DIREN, DRTEFP, DDRT, DDCCRF, DIREN, DRAF, DRJSP, DDSVR C Conseil Régional, Conseils généraux, RECTORAT AIR LR, ADEME, Agence de l'eau, IFREMER, BRGM

Phase 2 : phase élaboration du PRSE2 en 2 étapes

Les groupes de travail se réunissent à l'initiative* des animateurs (*date et fréquence)

La participation du titulaire aux travaux du groupe après les 2 premières réunions n'est pas obligatoire.

Il sera destinataire des travaux des groupes et restera en contact avec les 4 animateurs de groupes et la coordination DRASS-DRIRE

- **Etape 1 : rédaction de la maquette 1^{ère} version du PRSE2**

Pour l'élaboration du PRSE2 Le titulaire aura à sa disposition :

- le diagnostic régional et les diagnostics spécifiques aux actions retenues
- Les productions des groupes de travail « PRSE 2 »
- les coordonnées des structures, acteurs et personnes qualifiées qui ont participé aux GRSE et aux groupes de travail.

et proposera à l'administration une maquette de la 1^{ère} version du PRSE2

Cette maquette (Cf. rédaction du PRSE1) comportera notamment :

- La motivation le contexte institutionnel
- La méthode d'élaboration
- Les principales caractéristiques de la région (Diagnostic régional données sanitaires données environnementales (15 à 20 pages avec cartes et schéma éventuels)
- Déclinaison régionale du PNSE2
 - Pour chaque action retenue (2 à 6 actions)
 - L'objectif de l'action
 - Le diagnostic régional spécifique (1à 2p par action)
 - La mise en œuvre de l'action
 - sous actions
 - résultats attendus (indicateurs)
- Coordination et suivi de la mise en œuvre
- Glossaire

Il sera fait largement appel aux présentations cartographiques

- **Etape 2 : participation à la consultation du GRSE et rédaction de la version finale du PRSE2**

Cette maquette sera diffusée aux 70 membres du GRSE par l'administration 15 jours avant la réunion du GRSE.

Le titulaire présentera avec l'administration le projet de PRSE2 au GRSE réuni à cet effet et prendra en compte les observations du GRSE pour rédiger la version définitive du PRSE2 (70 pages environ)

Il rédigera à partir du PRSE2 un document de synthèse (8 pages cf. PRSE1)

LA METHODOLOGIE ATTENDUE

La démarche attendue commence par la connaissance du contenu du PNSE2 (site DRASS DRIRE PREFREG)

[HTTP://LANGUEDOC-](http://LANGUEDOC-ROUSSILLON.SANTE.GOUV.FR/FRONT?ID=DRASS/POLITIQUE/LES_POLITIQUE_SANTAIRES_1056549828112/PLAN_NATIONAL_SANT_ENVIRONNEMENT_1228915067760/PUBLI_P_POLSANPRSE_INTRO_1241608035459)

[ROUSSILLON.SANTE.GOUV.FR/FRONT?ID=DRASS/POLITIQUE/LES POLITIQUES SANITAIRES_1056549828112/PLAN NATIONAL SANT ENVIRONNEMENT 1228915067760/PUBLI P POLSANPRSE INTRO 1241608035459](http://LANGUEDOC-ROUSSILLON.SANTE.GOUV.FR/FRONT?ID=DRASS/POLITIQUE/LES_POLITIQUE_SANTAIRES_1056549828112/PLAN_NATIONAL_SANT_ENVIRONNEMENT_1228915067760/PUBLI_P_POLSANPRSE_INTRO_1241608035459)

puis par la recherche des éléments pour établir le diagnostic général concernant la santé-environnementale en Languedoc Roussillon (plans, études, travaux concernant ce domaine et prises de contact nécessaires avec les différents partenaires), l'analyse des caractéristiques régionales, la rédaction de la synthèse puis l'assistance aux 4 groupes de travaux dans le choix, la priorisation et la définition des actions à mettre en œuvre.

Suite aux travaux des 4 groupes, la rédaction de la maquette du PRSE2 LR à présenter et à soumettre à l'avis du GRSE et la rédaction finale.

DESCRIPTION DU RENDU

Au titre de ces missions, le titulaire remettra les documents suivants :

- diagnostics, maquettes, seront remis à l'administration par voie électronique ;

DR34-PRSE@sante.gouv.fr

- calendrier, plannings des tâches, états d'avancement nécessaires à la mission ;
- Le titulaire fournira l'ensemble des moyens nécessaires à la réalisation de sa mission. L'intégralité des documents qu'il produira sera transmise, au fur et à mesure de leur production, sous format informatique.
- Le document final destiné à être imprimé, diffusé et mis sur internet sera gravé sur support CD-ROM, et répondra aux formats ci-après, lesquels pourront être modifiés d'un commun accord entre le titulaire et le groupement de coordination Drass Drire .
- les documents de type texte/graphique seront remis sous format Microsoft Word (.doc) ;
- les documents de type tableur/graphique seront remis sous format Microsoft Excel (.xls) ;
- les documents de présentation seront remis sous format Microsoft PowerPoint (.ppt) ;
- les messages envoyés et reçus seront archivés de préférence au format « Outlook » ou au format .txt.

LE CALENDRIER

Le travail est à répartir entre mi septembre 2009 et fin avril 2009 soit 8,5 mois.